Déclarer la fin d'utilisation de son e-Carnet sur GEFI

Quand utiliser cette fonctionnalité ?

La déclaration de fin d'utilisation permet d'informer votre CCI que votre e-Carnet a terminé son cycle de vie et qu'il peut être vérifié puis clôturé.

Cette fonctionnalité ne doit être utilisée que si votre carnet a été utilisé exclusivement en digital:

- ✅ Aucun carnet papier utilisé
- ✅ Voyage(s) terminé(s)
- ✅ Réimportation réalisée
- ✅ Plus aucune opération douanière à effectuer

IMPORTANT:

Si un carnet ATA papier a été utilisé ou vous a été remis par votre CCI, ne déclarez pas la fin d'utilisation sans avoir vérifié les consignes de votre CCI.

Comment accéder à la fonctionnalité ?

1. **Menu Carnets**
2. **Sélectionner le carnet concerné (simple clic)**

   (Vérifiez que la colonne « E-Carnet » est positionnée à « Oui »)
3. **Cliquer sur « Gérer les voyages »**

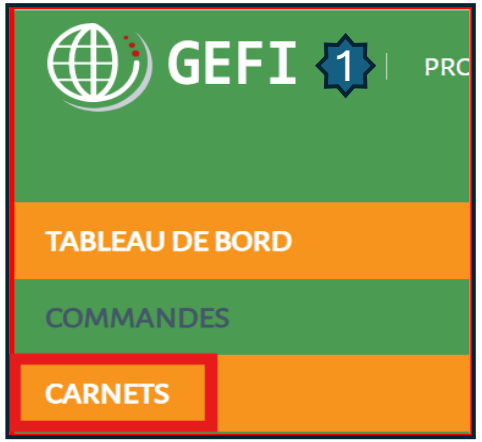

☑ **Le menu « Gérer les voyages » vous permet de vérifier rapidement l'utilisation de votre e-Carnet avant de déclarer sa fin d'utilisation.**

Vérifier son e-Carnet avant déclaration

Informations générales
Permet de vérifier :
- le numéro du carnet
- sa période de validité
- son statut digital ou papier
- le nombre de voyages prévus

Voyages préparés
Permet de consulter :
- les trajets enregistrés
- le type de transaction
- les pays concernés
- les marchandises déclarées

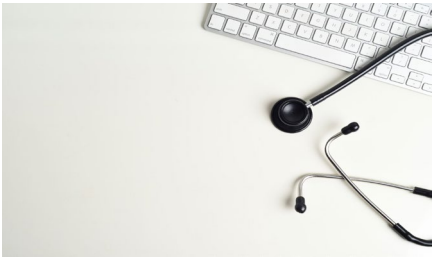

Retour | Prévisualiser | Déclaration de fin d'utilisation du e-carnet ← **BOUTON de fin d'utilisation**

Carnet Id : 26018
N° Carnet : FRP-XV-12604352
Carnet PIN : G9SWB2
E-carnet : Oui
Date validation : 11/06/2026
Est imprimé : Non
Etat des pays à l'émission : Digital
Date fin validité : 10/06/2027
Nombre de voyages : 1

VOLETS RESTANTS

Exportation	Importation	Re-exportation	Re-importation	Transit
0	0	0	0	0

LISTE DES VOYAGES

Numéro	Nom	De	A	Type de départ
1	VOYAGE ALLER	FR	XB	Export avec sortie
2	Voyage retour	XB	FR	Re-exportation

HISTORIQUE

Date/heure	Type	Pays	Douane	Marchandise déclarée	Marc
11/06/2026 09:31	Validation	FR	Paris Charles de Gaulle Airport	1-5	
11/06/2026 09:32	Exportation sans sortie	FR	Paris Charles de Gaulle Airport	1-5	
11/06/2026 09:32	Export avec sortie	FR	Paris Charles de Gaulle Airport	1-5	
11/06/2026 09:33	Importation	XB	City1	1-5	
11/06/2026 09:34	Re-exportation	XB	City1	1-5	
11/06/2026 09:34	Re-importation	FR	Paris Charles de Gaulle Airport	1-5	

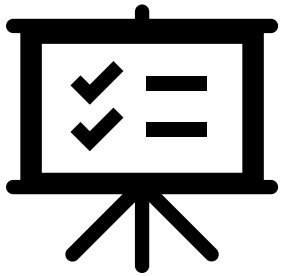

Transactions disponibles
Des transactions encore disponibles peuvent révéler un voyage inachevé.
Le vérifier avant la déclaration de fin d'utilisation

Historique des transactions
Vue détaillée des opérations douanières réalisées.
Permet de vérifier l'utilisation du e-Carnet et le bon déroulement du voyage.
Informations clés : date et heure, type de transaction, pays et bureau de douane, marchandises déclarées.

☑ **En cas de doute, contactez votre CCI avant validation. Votre CCI dispose des mêmes informations que vous dans GEFI.**

Finaliser la clôture de son e-Carnet

Après vérification de votre e-Carnet, cliquez sur :
« Déclaration de fin d'utilisation » pour transmettre votre dossier à votre CCI et engager le processus de clôture.

Une demande de confirmation s'affiche afin d'éviter toute erreur de manipulation.

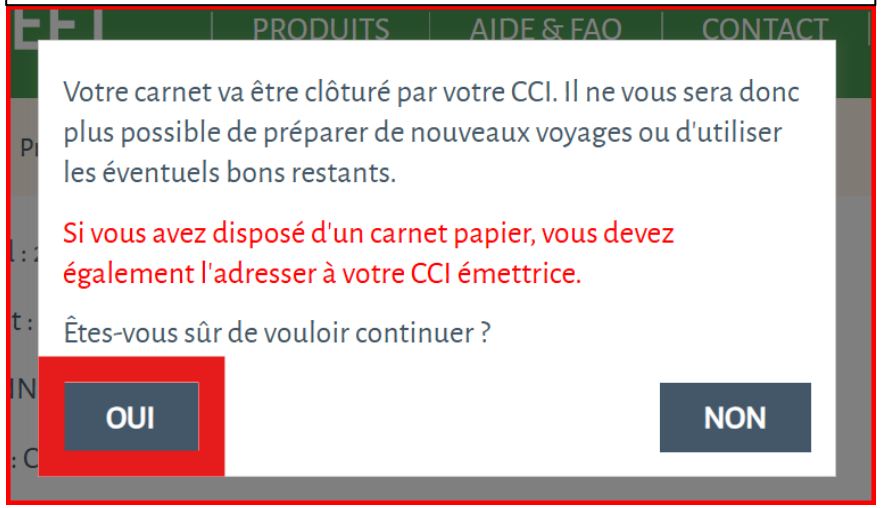

Que se passe-t-il après validation ?

Votre déclaration est automatiquement transmise à votre CCI.
La CCI procède alors :
-à la vérification du e-Carnet
-au contrôle des opérations réalisées
-à la décision d'apurement du carnet.

Pourquoi cette étape est importante ?

La déclaration de fin d'utilisation permet :
✅ de signaler que votre voyage est terminé
✅ d'engager le processus de clôture du carnet
✅ de réduire les garanties encore mobilisées
✅ de diminuer l'encours lié au carnet ATA.

Attention

⚠️ Une fois la déclaration validée :
-le e-Carnet devient inutilisable
-aucun nouveau voyage ne peut être préparé
-aucun nouveau QR code ne peut être généré
-les éventuelles transactions restantes ne peuvent plus être utilisées.

En cas d'erreur

Si la déclaration a été effectuée par erreur, **contactez rapidement votre CCI**.
Une réouverture du e-Carnet peut être étudiée avant traitement définitif du dossier.